

Ensemble pour une meilleure protection

Le projet Atlas rassemble 35 groupes d'unités spéciales des 27 Etats membres de l'Union européenne. Il vise à assurer à la population européenne une meilleure protection, notamment en cas d'attaque terroriste, et permet l'échange d'informations et d'expériences au sein du groupe. En octobre, les membres d'Atlas se réuniront lors d'un forum organisé par la Direction des unités spéciales de la police fédérale (CGSU).

Texte Gwendoline Hendrick
Photos Lavinia Wouters



Dominique Soffers



BRUXELLES – Atlas a vu le jour en 2001 à la demande du Conseil de l'Europe, du Ministre belge de l'Intérieur et des chefs des forces de l'ordre au niveau européen. La Belgique, et plus particulièrement la Direction des unités spéciales de la police fédérale (CGSU), a assuré la présidence du projet Atlas de 2001 à 2008. Les Pays-Bas ont ensuite pris le relais. Même si la Belgique n'en assure plus la présidence, elle a gardé la gestion opérationnelle de la plateforme communication et est en charge de la coordination d'un sous-groupe de travail technique portant sur les moyens de pénétration. "Atlas permet le partage d'expériences de façon à ce que chaque membre confronté à une crise importante puisse bénéficier du savoir-faire d'autres collègues européens afin de trouver des solutions et de maintenir la sécurité en Europe. La devise d'Atlas 'All together to protect you' résume bien cette volonté", explique le commissaire Dominique Soffers, en charge des projets internationaux au sein de CGSU. Cet échange de compétences et d'expériences se fait au travers d'activités et de la plateforme communication gérée par le commissaire Christian Decobecq de la Direction des unités spéciales.

Quatre priorités

"Atlas et ses membres se concentrent prioritairement sur la résolution d'attentats terroristes les plus complexes

tels que les prises d'otages de masse à bord de Ferries, d'aéronefs et d'autres moyens de transport représentant des objectifs potentiels (TGV, métro...) ainsi que des bâtiments sensibles (centrales nucléaires, parlements, théâtres...)", indique le commissaire Soffers. Les six ou sept unités européennes les plus expérimentées dans l'une de ces matières sont membres d'un des quatre groupes de travail (*Naval, Building, Transport, Aircraft*) chargés d'aborder ces problématiques. Ils sont appuyés par différents sous-groupes techniques : moyens de pénétration, tireurs d'élite, négociation... Les résultats obtenus sont ensuite dispensés à l'ensemble des membres d'Atlas. Enfin, un cadre légal définit les modalités de collaboration possibles entre les unités spéciales européennes. Ainsi, cela pourrait se traduire par l'envoi d'experts, le prêt de matériel, l'échange ou la participation de forces d'intervention étrangères.

Agenda

Les responsables des services européens antiterroristes se réunissent deux fois par an à l'occasion d'un forum durant lequel ils commentent les résultats fournis par les différents groupes de travail. La dernière rencontre a eu lieu fin avril à Madrid, la prochaine se tiendra fin octobre à Bruxelles.

